



Envoyé en préfecture le 03/09/2025
Reçu en préfecture le 03/09/2025
Publié le
ID : 073-217300300-20250902-2025_14-AU

COMMUNE DE BARBY
DECISION DU MAIRE

PRISE EN APPLICATION
DES ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE
GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

N°DEC2025_15

Objet : Fongibilité des crédits : décision budgétaire portant virement de crédits de chapitre à chapitre à l'intérieur de la section d'investissement.

Le Maire de Barby,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5217-10-6 ;

VU la délibération du conseil municipal n°11/2025 en date du 17 février 2025 autorisant, dans le cadre de l'adoption du budget primitif 2025 (budget principal), le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% en fonctionnement et en investissement.

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre sur le budget de la commune 2025 (section d'investissement) ;

Considérant qu'il est souhaitable pour des questions de cohérence et de lisibilité que les crédits inscrits aux chapitres globalisés 21 et 23 et correspondant aux reports 2024 puissent être annulés pour être reportés sur les opérations individualisées ouvertes dans le cadre du BP 2025 ;

Considérant, par ailleurs, qu'il convient de majorer de 4 500€ les crédits ouverts pour permettre le renouvellement des copieurs des écoles et de diminuer du même montant les crédits prévus dans le cadre de l'installation de systèmes hydro-économiques (SHE) dans les bâtiments communaux ;

Considérant que le montant des dépenses réelles inscrites à la section d'investissement dans le cadre du BP 2025 est de 2 321 995.01€ ce qui conduit à fixer le seuil maximal de fongibilité à 174 149.63€.

DECIDE

ARTICLE 1 : d'autoriser les mouvements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre globalisé 21	27 104.82€	
Chapitre globalisé 23	145 778.09€	
Opération 228 – Centre-bourg 2 Espace polyvalent		9 000.00€
Opération 230 – Centre-bourg 2 Aménagements de surface		37 281.60€
Opération 232 – Réfection de voirie		42 600.16€
Opération 235 – Aménagements de l'espace public		3 578.23€
Opération 237 – Equipement des services techniques		9 029.96€
Opération 238 – Equipements informatiques, numériques et de communication		3 249.92€
Opération 239 – Intervention sur bâtiments		60 387.64€
Opération 240 – Œuvres artistiques		1 724.96€
Opération 242 – Opérations foncières		1 530.44€

Désignation		Envoyé en préfecture le 03/09/2025 Reçu en préfecture le 03/09/2025 Publié le ID : 073-217300300-20250902-2025_14-AU	
	Diminution de crédits		
Opération 243 – Equipements scolaires et périscolaires			4 500.00€
TOTAL	172 882.91€		172 882.91€

Le détail de ces mouvements de crédits est précisé dans le document annexé à la présente décision.

ARTICLE 2 : précise qu'il sera rendu compte de ces mouvements de crédits à la première réunion du conseil municipal qui suit cette décision.

ARTICLE 3 : La Directrice Générale des Services et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication.

Ampliation sera :

- Adressée au comptable Public

M. le Maire certifie que le présent acte a été publié sur le site internet de la commune à compter du **4.09.2025**

Fait à Barby, le 2 septembre 2025

Le Maire

Christophe PIERRETON



73030

COMMUNE DE BARBY

Code INSEE

BUDGET COMMUNAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

VIREMENT DE CREDITS SECTION INVESTISSEMENT

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2128-154-020 : Création espaces verts	3 578,23 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21351-135-020 : Travaux Gymnase+vestiaires	993,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2151-174-821 : OPERATIONS FONCIERES	264,64 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2151-242-821 : OPERATIONS FONCIERES	0,00 €	264,64 €	0,00 €	0,00 €
D-215738-39-511 : Matériel technique	2 696,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21578-237-025 : EQUIPEMENTS DES SERVICES TECHNIQUES	0,00 €	9 029,96 €	0,00 €	0,00 €
D-21828-39-020 : Matériel technique	6 333,56 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21831-243-213 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES	0,00 €	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21838-175-020 : VIDEOPROTECTION	343,46 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21838-224-020 : BIBLIOTHEQUE	507,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21838-238-020 : EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, NUMERIQUES ET DE COMMUNICATION	0,00 €	3 249,92 €	0,00 €	0,00 €
D-21848-177-020 : LES MOUETTES	2 229,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21848-177-4221 : LES MOUETTES	3 388,27 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21848-224-313 : BIBLIOTHEQUE	2 398,86 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21848-239-020 : INTERVENTIONS SUR BATIMENTS	0,00 €	5 617,41 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-163-020 : Oeuvres culturelles	1 724,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-194-020 : Extension crèche 2021-2022	2 646,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-239-020 : INTERVENTIONS SUR BATIMENTS	0,00 €	2 646,10 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-240-020 : OEUVRES ARTISTIQUES	0,00 €	1 724,96 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	27 104,82 €	27 032,99 €	0,00 €	0,00 €
D-2312-192-020 : Ecole maternelle reconstruction suite sinistre	14 880,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2312-239-020 : INTERVENTIONS SUR BATIMENTS	0,00 €	14 880,96 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-152-020 : Gros entretien bâtiments	4 560,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-177-020 : LES MOUETTES	8 364,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-177-418 : LES MOUETTES	27 379,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-194-020 : Extension crèche 2021-2022	3 067,67 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-194-4221 : Extension crèche 2021-2022	3 052,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-210-020 : SANITAIRES EXTERIEURS PLACE DE L'EGLISE	24 586,72 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-228-821 : CENTRE-BOURG 2 SALLE POLYVALENTE	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-231-01 : BUDGET VERT	0,00 €	60,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-239-023 : INTERVENTIONS SUR BATIMENTS	0,00 €	37 243,17 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-170-515 : CENTRE-BOURG 1	654,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-170-518 : CENTRE-BOURG 1	36 127,58 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-170-821 : CENTRE-BOURG 1	5 818,58 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-174-821 : OPERATIONS FONCIERES	1 265,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) y compris les restes à réaliser

Envoyé en préfecture le 03/09/2025

Reçu en préfecture le 03/09/2025

Publié le

ID : 073-217300300-20250902-2025_14-AU

Bessey
Levallois

73030

COMMUNE DE BARBY

Code INSEE

BUDGET COMMUNAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

VIREMENT DE CREDITS SECTION INVESTISSEMENT

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-2315-190-821 : Centre Bourg 2	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-211-020 : DESIMPERMEABILISATION	7 020,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-231-01 : BUDGET VERT	0,00 €	37 221,60 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-232-821 : REFECTION DE VOIRIE	0,00 €	42 600,16 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-235-821 : AMENAGEMENTS DE L'ESPACE PUBLIC	0,00 €	3 578,23 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-242-821 : OPERATIONS FONCIERES	0,00 €	1 265,80 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	145 778,09 €	145 849,92 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	172 882,91 €	172 882,91 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Vu pour être annexé à la décision n°. DEC 2025-13
 Le Maire,
 Christophe Pimont



A' Barbey 2.09.2025